



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/RM/WS/2014/1/1
11 janvier 2014

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ATELIER RÉGIONAL SUR LA MOBILISATION
DES RESSOURCES POUR L'AFRIQUE
Entebbe, Ouganda, 11-13 février 2014

CONTEXTE ET PROGRAMME

I. CONTEXTE DE L'ATELIER

1. Le présent atelier s'inscrit dans la série d'ateliers régionaux organisés en réponse à la demande des Parties à la Convention dans le but d'aider les Parties à définir des valeurs de référence solides et leur cadre de communication, et à élaborer des plans financiers nationaux pour la diversité biologique (voir le paragraphe 27 de la décision XI/4).
2. L'atelier est organisé par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, l'Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier pour la diversité biologique et le Centre mondial de surveillance pour la conservation du Programme des Nations Unies pour l'environnement (CMSC-PNUD), grâce au soutien financier des gouvernements du Danemark et du Japon. L'atelier est accueilli par le gouvernement de l'Ouganda.
3. La Conférence des Parties à la Convention a adopté son Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et ses vingt Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique en 2010. Le Plan stratégique, reconnu comme le plus important cadre d'action mondial pour les mesures de politiques des Nations Unies en matière de biodiversité, souligne que le fonctionnement des écosystèmes et l'offre des services écosystémiques essentiels au bien-être humain reposent sur la diversité biologique. Il assure la sécurité alimentaire, la santé humaine, l'approvisionnement en air et en eau propres, il contribue au bien-être local et au développement économique, et il est essentiel à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, dont la réduction de la pauvreté.
4. La Conférence des Parties a reconnu que le financement de la diversité biologique n'a pas été suffisant pour ralentir l'appauprissement de la diversité biologique et que le manque de ressources financières (aux niveaux international, national et local) demeure un des principaux obstacles à la réalisation des objectifs de la Convention. Le groupe d'experts de haut niveau sur l'évaluation des ressources mondiales pour la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique a précisé que la mise en œuvre et la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique exigent la création d'un cadre de politiques et institutionnel cohérent et pertinent, ainsi qu'une solide volonté politique, surtout aux niveaux national et régional. Ainsi, la Conférence des Parties, à sa onzième réunion, a encouragé les Parties à développer, en priorité et selon qu'il convient, des stratégies de mobilisation des ressources ou des plans financiers propres aux pays dans le cadre de leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique actualisés.
5. L'atelier réunira un expert en mobilisation des ressources de chacun des pays de la région, tel que le dirigeant responsable de la mobilisation des ressources et/ou de l'élaboration des plans financiers

/...

Afin de réduire au minimum les impacts sur l'environnement des processus du Secrétariat et de contribuer à l'initiative du Secrétaire général en faveur d'une ONU sans carbone, le présent document a fait l'objet d'un tirage limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

nationaux pour la mise en œuvre de la stratégie et plan d'action nationaux pour la diversité biologique actualisés. Les pays suivants ont été invités à proposer des représentants : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Liberia, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe. Plusieurs organisations régionales et infrarégionales et organisations des Nations Unies ont également été invitées à déléguer des représentants à cet atelier.

6. L'atelier a pour but de contribuer aux résultats suivants :

- Capacité accrue des participants à appliquer les méthodes, les cadres et les outils pertinents en vue d'identifier, d'évaluer et de remettre un rapport sur les mesures financières existantes pour la diversité biologique, afin de définir des valeurs de référence financières solides, dont des objectifs financiers, pour le développement de plans financiers nationaux, aux fins d'application effective des SPANDB actualisés;

- Compréhension accrue des participants de l'importance de recenser les valeurs pertinentes de la diversité biologique aux fins de mobilisation effective des ressources, et d'incorporer ces valeurs à la planification des politiques, notamment des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique actualisés, ainsi que les études de cas et les bonnes pratiques existantes sur les méthodes et mesures pertinentes pour de tels recensements et incorporations.

7. L'atelier a comme objectif et vise comme résultats escomptés immédiats de permettre aux représentants de tous les pays d'élaborer un plan d'action individualisé et priorisé en vue du développement de plans financiers nationaux, qui tient compte des circonstances nationales. L'atelier mettra l'accent sur les échanges d'expériences des pays et l'apprentissage actif, ainsi que sur l'élaboration par étapes de ce plan d'action. Ceci dit, l'atelier comportera diverses présentations et périodes de questions, des débats en plénière et des sessions de travail, afin d'utiliser les outils et les modules de formation pertinents pour développer le plan d'action. Un programme préliminaire de l'atelier est présenté ci-dessous.

8. Le Secrétariat a émis une note à l'intention des participants contenant les détails des arrangements de logistique ainsi que de l'information sur le voyage, les visas requis, l'hébergement et autres questions propres à l'atelier. Cette note est publiée sur le site <http://www.cbd.int/doc/?meeting=RM-2014-01>. L'atelier se déroulera en français et en anglais et offrira un service d'interprétation dans les deux langues.

9. En guise de préparation à l'atelier, les participants sont invités à faire l'inventaire i) des activités nationales associées à l'évaluation des bienfaits et de la valeur de la diversité biologique, ii) du paysage national de la planification et des acteurs et institutions en cause, iii) des moteurs de changement et des acteurs et institutions en cause, iv) des mécanismes de financement intérieurs existants et du volume des ressources et v) des sources de financement ODA existantes pour la diversité biologique. Les participants sont également invités à examiner leur stratégie et plan d'action nationaux pour la diversité biologique et l'apporter à l'atelier dans leur état actuel de révision et d'actualisation, et de relever différents éléments d'action convenant à l'analyse des écarts de coût et financier. Les participants recevront une série de feuilles de travail succinctes sur ces sujets deux semaines avant la réunion.

10. L'enregistrement des participants débutera le mardi 11 février 2014 à 8 h 30, sur les lieux de l'atelier.

II. PROGRAMME PRÉLIMINAIRE

	Mardi 11 février	Mercredi 12 février	Jeudi 13 février
9 h – 11 h	Enregistrement et bienvenue (8 h 30 – 10 h)	Établissement des coûts et recensement des écarts financiers Présentation (PNUD) Expériences des pays Session de travail	Vers des plans financiers nationaux : Intégration du plan de mobilisation des ressources aux cadres de planification nationaux Présentation et session de travail
11 h – 13 h	Comprendre le contexte global : Définir et intégrer les bienfaits et la valeur de la diversité biologique Discours principal (Groupe d'experts de haut niveau) Présentation (CMSC-PNUE) Expériences des pays Période de questions, débats	Resserrer les écarts financiers : Mécanismes de financement Présentation (PNUD) Expériences des pays Session de travail	Vers des plans financiers nationaux : Expériences de pays Débats de groupe (représentants des pays)
13 h – 14 h	<i>Déjeuner</i>	<i>Déjeuner</i>	<i>Déjeuner</i>
14 h – 15 h 30	Comprendre le contexte global : Acteurs et institutions des autres processus de planification Présentation (PNUD) Expériences des pays Session de travail	Resserrer les écarts financiers : Mécanismes de financement (suite) Présentation (PNUE) Session de travail	Mise au point du modèle de plan d'action; établissement des prochaines étapes Session de travail
15 h 30 – 17 h	Établissement des valeurs de référence et remise des rapports Présentation (PNUD) Expériences des pays Période de questions, débats	Vers des plans financiers nationaux : Récapitulation Présentation (PNUD) Exercice interactif	Derniers débats en plénière Évaluation et clôture
